

Seniors en Vacances ... Un réveillon festif pour les fêtes de fin d'année !

Après une expérimentation positive en 2012, Seniors en Vacances renouvelle et développe son offre de fin d'année. Au total, 29 destinations sont proposées par les professionnels du tourisme partenaires de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), tant à la montagne, la mer ou la campagne. L'occasion pour nos aînés, dont le sentiment de solitude est souvent plus difficile à vivre pendant les fêtes, de partager un moment convivial, dans un cadre festif et chaleureux.

Seniors en Vacances propose des séjours de 5 ou 8 jours en groupe « tout compris », attentivement sélectionnés par l'ANCV, incluant l'hébergement en pension complète, des activités quotidiennes, au moins une journée d'excursion par séjour et des animations tous les soirs dont une soirée « réveillon » à l'occasion des fêtes de fin d'année. Depuis sa création en 2007, ce programme a déjà permis à **plus de 150 000 personnes âgées** de bénéficier d'un accès facilité aux vacances.

L'ensemble des renseignements (formalités d'inscriptions au programme et aux séjours) est disponible sur le site internet de l'ANCV ou par téléphone.

Renseignements et inscriptions sur <http://seniorsenvacances.ancv.com/> ou



**Seniors en Vacances : un programme accessible tout au long de l'année ...
Y compris pendant les fêtes de fin d'année :**
<http://seniorsenvacances.ancv.com/Sejours-de-fin-d-annee-2013>

- Accessible aux 60 ans et plus, retraités et/ou sans activité professionnelle, résidents en France (à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap).
- Accessible également pour le conjoint quel que soit son âge, les enfants de moins de 18 ans sans condition de parentalité, les aidants familiaux ou professionnels accompagnants.
- Prix 2013 du séjour par personne, quelle que soit la destination (hors frais de transport) :
5 jours / 4 nuits : **314 €**
8 jours / 7 nuits : **378 €**

Aide financière : l'ANCV prend en charge près de la moitié du coût du séjour pour les personnes dont « l'impôt sur le revenu net avant corrections » est inférieur ou égal à 61 euros.

CONTACTS PRESSE :

ANCV : Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr

Bureau de presse de l'ANCV : Marine Magder - LD : 01 45 49 29 79 - email : marine.magder@meanings.fr